

MAIRIE DE OSSE
25360

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 5 décembre 2014 à 20 h 00

sous la présidence de M. Charles PIQUARD, Le Maire

Membres en exercice : 11
Membres présents : 11

Membres votants : 11

Membres présents : Mmes Maryna DORNIER - Laurence FONTAINE - Marie TRAENDLIN - MM.Charles PIQUARD – Claude POULOT – Pascal FAIVRE - Franck MORGANTI – Franse OSTHENE Jean-Louis PAUTHIER – Augustin RAMIREZ-MONTES - David ROETHLISBERGER

Secrétaire de séance : Mme Laurence FONTAINE

Date de convocation : 27 novembre 2014

Date d’affichage : 9 décembre 2014

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 novembre 2014
- 2) Rapports d’activités
- 3) Rapport financier
 - a. Décisions modificatives relatives au compte 2132
 - b. Etat des finances
- 4) Dossier forêt : programme de travaux 2015
- 5) Délibération :
 - a. Modification statutaire de la CCVA : article 7 – compétences – compétences optionnelles : protection et mise en valeur de l’environnement
- 6) Programme pour la fin d’année :
 - a. Calendriers, vœux, repas...
- 7) Informations et questions diverses

RAPPORT 1 : Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 novembre 2014

Monsieur PIQUARD, le Maire, déclare la séance ouverte à 20 heures et zéro minute et procède à la lecture de l’ordre du jour.

Il procède à la lecture du procès-verbal du 10 novembre 2014, approuvé à l’unanimité sans observation.

RAPPORT 2 : Compte rendu d'activités

Le Maire informe les membres du conseil municipal des réunions importantes et des manifestations auxquelles il a participé.

- Visite micro-centrale de Laissey
- Inauguration magasin Fruitière de Bouclans : prochainement 3 magasins seront installés à Naissey, Nancray et Roche-Lez-Beaupré
- Dossier implantation d'un parc éolien sur le territoire de la Communauté de Communes de Vaite-Aigremont : en l'occurrence : 3 machines à Villers Grelot. Les démarches aboutissent et l'enquête publique démontre un avis favorable à ce projet intercommunal.
- Ecole maternelle : une nouvelle ATSEM a été recrutée pour remplacer Mme COMPAGNONI qui a regagné l'école de Bouclans.
- Réunion bilan avec la gendarmerie.
 - Les chiffres sont en hausse. La délinquance, les cambriolages, les vols de voitures... parmi les 24 communes de la brigade, 19 sont touchées par ces différents actes de violence.
 - Les arnaques sur Internet sont en hausse également.
 - Il faut être vigilant et signaler tout véhicule suspect.

RAPPORT 3 : dossier finances

M. le Maire distribue quelques documents relatifs aux finances locales et notamment un comparatif des gros postes budgétaires. La situation financière est conforme au vote du budget primitif 2014.

Une décision modificative est proposée aux membres du conseil municipal afin de régler les factures concernant les travaux liés aux 2 appartements qui seront mis en location à compter du 1^{er} janvier 2015.

Décision modificative relative au compte 2132

- + 20 000 €
- Article 2151 : - 20 000 €
- Délibération :
 - Vote : pour 11 contre : 0 abstention : 0

RAPPORT 4 : dossier forêt

Affouage 2014 – 2015 : délai nettoyage : 15 décembre 2014

- Distribution 2^{ème} lot : 17 décembre 2014 (**ne pas oublier le chèque d'un montant de 90 € à l'ordre du Trésor public**)

Bilan 2014

- Recette : vente de bois : **59 530,10 €**

Programme de travaux 2015

- Achat et plantation de 120 sapins de Noël pour la somme de **95,04 € TTC**

- Montant prévisionnel des travaux à réaliser : **26392.85 € T.T.C.**
- Un devis de travaux effectué par un privé est présenté aux membres du conseil municipal. Le prix indiqué est inférieur de 30% au devis de l'ONF. Un rendez-vous sera pris avec l'agent ONF afin d'examiner ce devis.

RAPPORT 5 : modification statutaire de la CCVA

- ✚ Article 7 ; compétence optionnelle : protection et mise en valeur de l'environnement :
 - Délibération :
 - Vote pour : 11 contre 0 abstention 0

RAPPORT 6 : dossier travaux bâtiments + voiries

- ✚ Logements rue de l'Ecole : en location dès le 1^{er} janvier 2015
 - Il reste la laine de verre à dérouler au grenier
 - Contrôle énergétique à réaliser
- ✚ Logement rue de la Liberté : en location dès le 1^{er} janvier 2015
 - Peinture portes intérieures
 - Contrôle énergétique
- ✚ Appel à projets : Pays Doubs Central – Ademe
 - Le Pays Doubs Central organise une opération qui vise à équiper d'économiseurs d'eau les robinets d'eau appartenant aux communes et communauté de communes. La commune de Osse s'est inscrite à cette opération et recevra gracieusement 58 économiseurs d'eau qui seront installés par les agents techniques de la commune.
- ✚ Travaux voiries + trottoirs
 - Report 2015 en raison des retards d'étude de devis par les entreprises.
- ✚ Travaux élagage chemins communaux
 - Un inventaire des chemins sera établi avec des priorités les semaines 50 ou 51.

RAPPORT 7 : informations municipales

- ✚ Souvenir Français : comité de Roulans : courrier de M. le Président
 En 2012 nous avons rappelé notre mission. En 2013 nous avons souhaité voir un mât à chaque monument aux morts et pavoiser toute l'année comme les mairies, c'est presque terminé. Nous avons suggéré aux maires de placer un mât dans les cimetières, là, ou reposent des morts pour la France, à la charge du Souvenir Français. 5 cimetières en sont déjà dotés. Actuellement nous rencontrons des maires pour étudier la façon de pérenniser dans le temps les sépultures abandonnées et qui doivent rester immortelles.

1^{er} cas : le mort pour la France repose dans une tombe familiale, la famille est seule habilitée pour l'entretenir. Lorsqu'il n'y a plus personne pour s'en occuper, le Souvenir Français prend le relais.

2 cas : lorsque la sépulture est individuelle, n'est plus entretenue, le Souvenir Français intervient.
Toutes ces actions se font en collaboration avec les municipalités.

Cette année dans le cadre du centenaire de 1914 nous avons fleuri les tombes des morts pour la France dont les noms nous ont été communiqués. Nous avons entretenu plusieurs tombes et un monument de 1870.

La conservation de la mémoire, l'entretien des tombes sont deux axes de notre action, le troisième consiste à transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives. Dans ce cadre-là un courrier a été adressé aux directeurs, directrices des écoles pour leur proposer notre aide pour des actions liées à l'histoire qu'ils pourraient envisager, le même à destination du collège de ROULANS. Depuis octobre 2014 le Souvenir Français est agréé au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public pour une durée de 5 ans.

Pour mener à bien notre mission, nous avons besoin de la collaboration des Maires, mais aussi de toute la population.

Oublier le passé, c'est nous conduire à le revivre, l'actualité nous démontre quotidiennement que la paix est sans cesse menacée.

Comment nous aider :

En adhérent auprès des délégués des villages ou à l'adresse suivante : Souvenir Français – Comité de Roulans - 10, rue Combotte d'Or – 25360 BOUCLANS
10€ membre titulaire **ou 20€** membre bienfaiteur **ou 20€** groupe affilié et si vous le souhaitez **5€** la revue trimestrielle

A partir de **10€**, un reçu vous permet de déclarer cette somme dans les dons lors de votre déclaration de revenus et ainsi de bénéficier de 66% de remise.

En participant :

- Devenir délégué dans votre village
- Participer à la collecte du 1^o novembre
- Devenir porte drapeaux

Et cela concerne femmes, hommes, jeunes.

En espérant que cet appel sera entendu et à l'aube de la nouvelle année, nous vous souhaitons pour 2015 nos meilleurs vœux de bonheur, mais surtout de santé.

Le Président
Georges MAGNIN

 Jeunes Sapeurs-Pompiers

- Félicitations à Alban Thily pour sa nomination au grade de Caporal.
- Félicitations à Marius Bonnet : obtention du galon de la 4^{ème} année.
- Rappelons que Aymeric FAIVRE est pompier volontaire au centre de secours du 1^{er} Plateau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée
ce vendredi 5 décembre à 23 h 00

Rappel : Listes électorales

Si vous avez eu 18 ans cette année ou que vous aurez 18 ans avant l'un des deux scrutins prévus en 2015 :

**Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune
jusqu'au 31 décembre 2014.**

POUR CELA, VOUS DEVEZ VOUS MUNIR DE :

- une pièce d'identité et un justificatif de domicile

Les scrutins :

- mars 2015 : élections départementales
- décembre 2015 : élections régionales

Horaires d'ouverture

Le secrétariat de mairie sera ouvert exceptionnellement :

Mercredi 31 décembre 2014 de 15 h 00 à 17 h 00



*Le secrétariat de mairie sera fermé les vendredis
26 décembre 2014 et 2 janvier 2015.*



*Le Maire, l'équipe municipale et le personnel communal
vous souhaitent à tous
de joyeuses fêtes de fin d'année.*

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Le RAM accueille les familles, les assistants maternels et les enfants depuis 5 ans de toutes les communes de la CCVA.

Géré par les Francas du Doubs, ce service de proximité, gratuit, renseigne :

- **Les Familles** dans leur recherche d'un mode de garde pour leur enfant de moins de 6 ans, les accompagne dans leurs démarches de futurs employeurs et dans les relations avec leur salarié liées à l'accueil de l'enfant...
- **Les Assistants maternels** sur leurs droits et obligations, sur la mise en relation des parents qui recherchent un assistant maternel.

Le RAM propose également des temps de rencontre 1 fois par mois le mardi et le jeudi sur les communes de Roulans et Bouclans en direction des parents avec leur enfant et des assistants maternels.

Ces matinées récréatives sont des moments d'échanges et de partage autour d'une activité selon différentes thématiques (Pâques, Noël, l'automne....) ou d'une petite histoire racontées par Annie, Liliane et Martine, bénévoles à la bibliothèque de Bouclans. N'hésitez pas à me contacter pour vous y inscrire et connaître les dates de nos rencontres.

Pour tout renseignement, contacter Aurore LEU au 06.87.79.14.14 ou rfam.ccva@francas-doubs.fr

Pour suivre actualités du RAM,
Www.ramfrancasccva.jimdo.com

Horaires des permanences du Relais :

Lundi 9h-11h permanence téléphonique 03.81.55.20.09

Mardi 9h-12h et de 14h-17h (**sur RDV uniquement de 17h30-19h**) à ROULANS (Espace culturel) 06.87.79.14.14

Jeudi 9h-12h et de 14h-17h (**sur RDV uniquement de 17h30-19h**) à BOUCLANS (Mairie, 03.81.55.20.09)

Vendredi de 13h30 à 16h30

- 1^{er} et 3^{ème} du mois à BOUCLANS (03.81.55.20.09)
- 2^{ème} et 4^{ème} du mois à ROULANS (06.87.79.14.14)

Samedi 9h-12h sur RDV uniquement (Roulans ou Bouclans)

Des animations auront lieu 1 fois par mois à Roulans ou Bouclans sur Inscription

LA MICROCENTRALE HYDROELECTRIQUE DE LAISSEY

Les inondations à répétition du Gour ont fait l'objet dès 1843, d'un projet d'évacuation des eaux par les communes de Champlive et Dammartin-les-templiers.

Entre 1845 et 1850, un canal de dérivation était construit sur 850 mètres de long ainsi que le perçage d'une galerie de 450 mètres en direction de Laissey.

Toutefois dans les années suivantes, de nombreux glissements de terrains se produisaient dont l'un d'entre eux, le 18 juin 1852 obstruait totalement le lit du Doubs (80.000 m³), ce qui conduisit le Ministère des Travaux Publics à prononcer le murage de la galerie.

Un procès opposait alors le moulin de Laissey aux communes de Champlive et Dammartin-les-templiers, et au bout de 20 ans de procédure, le moulin obtenait gain de cause.

Les deux communes de nouveau inondées depuis 1854, ne présentaient un nouveau projet d'écoulement des eaux qu'en 1893, et obtenaient l'accord du Ministère en aout 1893.

De 1896 à 1899, une seconde galerie de 420 mètres était construite afin de déverser plus en aval, les eaux du Gour, via le ruisseau du Rognon. Ce tracé est celui existant à ce jour.

A partir des années 1991, de nombreux glissements de terrain et les fortes pressions rencontrées dans la galerie détériorant les murs, nécessitèrent de nouvelles études sans qu'aucune solution ne soit retenue.

En 1997, l'apparition d'une perte à Champlive coupait l'alimentation normale en eau des galeries d'évacuation.

Ce n'est qu'en 2008, avec l'aval de la Préfecture et des communes de Laissey, Champlive et Dammartin-les-templiers que se décide le lancement d'une étude pour la réalisation d'une microcentrale hydro-électrique et qui débouche en 2011, sur un projet de réhabilitation du Gour et la construction d'une microcentrale à Laissey.

La Communauté de Communes de Vaîte-Aigremont fait partie intégrante du projet, car, outre le fait qu'elle regroupe l'ensemble des communes concernées, elle a pris la compétence de gestion des eaux du Gour en se substituant à l'ancien syndicat existant depuis 1896 entre les communes de Champlive et de Dammartin-les-Templiers, le *Syndicat de Champlive*, propriétaire des ouvrages d'art.

Les travaux sont réalisés en 2012-2013, consistant en la réfection des cours d'eau et la construction de la microcentrale alimentée par une conduite forcée. Elle est opérationnelle depuis fin octobre 2013.

Pour capter l'eau, il a fallu refaire un seuil de dérivation au niveau de la perte de Champlive, capter l'eau, poser deux conduites forcées pour 125 mètres de chute, construire des infrastructures, poser une turbine et un alternateur.

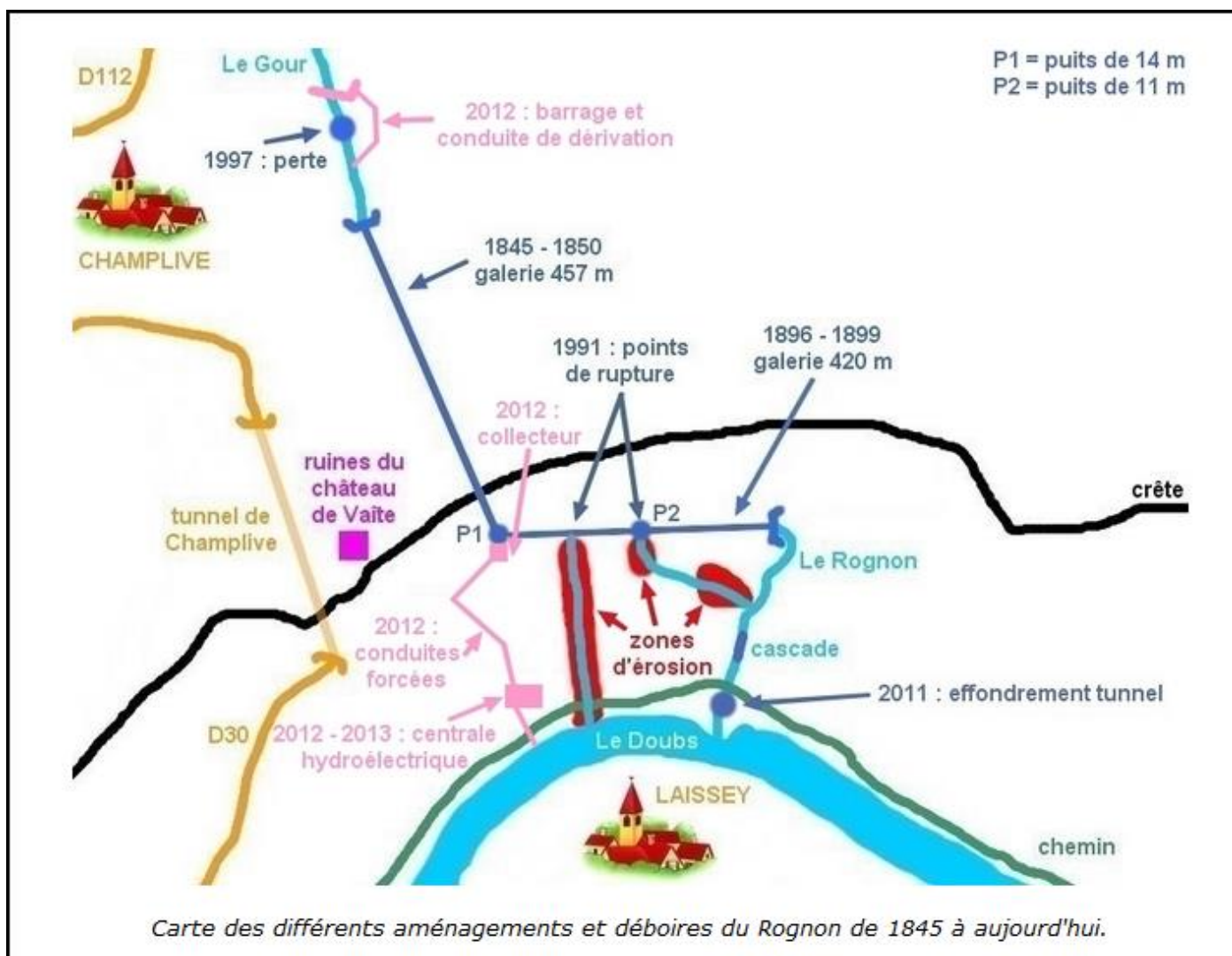
L'environnement a été particulièrement bien respecté, pas de nuisance sonore, intégration dans le site.

La capacité de production d'électricité est de 500 Kw.

Branchée directement sur le réseau d'ERDF au niveau de Laissey, cette microcentrale injecte directement sa production en continu selon le débit du Gour, pour les besoins des usagers.

La rénovation du barrage de dérivation et de la première galerie, le contournement de la perte, la construction des conduites forcées ainsi que de la micro-centrale hydroélectrique ont été pris en charge par la société privée *Centrale Hydroélectrique du Gour*, dirigée par M. Marc Livet, pour un montant de 950 000 euros.

Cette entreprise a obtenu la concession pour l'utilisation des eaux du Gour du barrage de dérivation à la micro-centrale hydroélectrique. Elle a donc la mission d'entretenir les différents ouvrages d'art de cette partie de la dérivation. La rénovation de la seconde galerie (2014-2015) doit être prise en charge par la Communauté de Communes de Vaîte-Aigremont pour un montant de 80.000 euros (dont une partie subventionnée par le Conseil Général). Le plan de financement prévoit que cette somme doit être remboursée par la rétribution versée annuellement aux collectivités locales par la société exploitant la micro-centrale.



Carte des différents aménagements et déboires du Rognon de 1845 à aujourd'hui.

investissement initial ¹	950 000 €
période de fonctionnement ²	10 mois/an
production	1 500 000 kWh/an
besoin en électricité couvert/équivalent pétrole	450 foyers/129 tonnes
prix de vente à EDF	0,07 €/kWh
total des ventes à EDF	105 000 €/an
frais de personnel	15 000 €/an
frais d'entretien	7 560 €/an
rétribution des collectivités locales ³	19 000 €/an

1 : l'investissement initial comprend la rénovation des barrages et de la première galerie, le contournement de la perte, l'enfouissement des conduites forcées et la construction de la micro-centrale hydroélectrique.

2 : les deux mois d'arrêt correspondent à des périodes de maintenance, de basses eaux, ...

3 : les collectivités locales rétribuées sont les communes de Champlive, Dammartin-les-Templiers et Laissey ainsi que la Communauté de Communes de Vaite-Aigremont.